

PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

pour les enfants wavrinois nés entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 avril 2024



Guichet Unique
☎ 03 20 58 57 57
guichetunique@ville-wavrin.fr

Cadre réservé à l'Administration

Date d'entrée : _____

Affectation école : le Petit Prince

Pour une entrée en : Maternelle

Enfant

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ___/___/___ à _____ Département : _____

Sexe : Masculin Féminin

*Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

*Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ? Oui Non
Si oui, vous serez prochainement contacté par notre service.

Parents – Représentants légaux

*Nom parent 1 : _____ Prénom : _____

Autorité parentale : oui non

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de Téléphone fixe : _____ N° de Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

*Nom parent 2 : _____ Prénom : _____

Autorité parentale : oui non

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de Téléphone fixe : _____ N° de Téléphone portable : _____

Adresse mail : _____

*Composition familiale :

Mariés PACS Célibataire Union Libre Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Date :

Signature du (des) responsable(s) :

PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

Pour une 1^{ère} scolarisation à la rentrée de septembre 2026, inscription **des enfants wavrinois nés entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 avril 2024**. L'admission définitive se fera par la directrice de l'école et ne sera validée qu'en fonction du nombre de places disponibles. Afin de respecter la maturité et la propreté physiologique, le choix se fera par ordre chronologique de naissance.

Liste des pièces à fournir pour toute inscription

- Photocopie intégrale de votre Livret de Famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant.
- Photocopie du carnet de vaccination comportant les 11 vaccinations obligatoires

Vous êtes locataires ou propriétaires :

Fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :

- Facture ou attestation d'abonnement de fournisseur d'énergie (gaz, électricité) ou d'eau.
- Facture de téléphone **fixe** (pas de portable)
- Quittance de loyer (sauf propriétaires)

Vous êtes hébergés :

- Joindre une Attestation d'Hébergement sur l'honneur (sur papier libre) à ce dossier d'inscription. Rendez-la signée par l'hébergeant et la famille hébergée, avec la photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois, ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité.

Parents divorcés ou séparés avec jugement :

- Fournissez la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale ou de « garde alternée », joindre une Attestation de résidence sur l'honneur (sur papier libre) : l'un des parents indique obligatoirement son domicile.

Parents séparés sans, ou en attente de jugement :

- Joindre une Attestation de résidence sur l'honneur (voir explications ci-dessus).

Pour réserver les services municipaux sur le portail famille (cantine – garderie – mercredis – ACM – séjours), le dossier familial unique est obligatoire.

Vous possédez déjà un accès au portail famille (enfant(s) déjà scolarisé(s)) : vous pouvez ajouter votre enfant en créant son profil.

Vous ne possédez pas d'accès au portail famille : le dossier familial unique permettant la création de votre espace sera disponible sur le site internet ou en mairie courant juin 2026.

Période et horaires pour déposer votre dossier complet uniquement en mairie

du mardi 26 mai au vendredi 05 juin 2026 inclus

du mardi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30 (fermé le jeudi AM) – samedi de 08h00 à 12h15
guichetunique@ville-wavrin.fr

Mairie de Wavrin, Place de la République 59136 Wavrin – 03 20 58 57 57 choix 1